



MASSEUR KINE - MOPHA - CDD CDI ou Mutation - 100% - Immédiat

Caractéristiques du poste

Type de contrat : **CDD CDI ou Mutation, Immédiat**

Modalité : **Temps plein**

Pôle d'affectation : **MOPHA**

Lieu : **Bron**

 **POSTULER**

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade : Masseur Kinésithérapeute

Emploi : Masseur Kinésithérapeute

Métier : Masseur Kinésithérapeute

% Temps : 100

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le masseur-kinésithérapeute est rattaché au médecin responsable de la structure interne au cadre de santé masseur – kinésithérapeute ainsi qu'au cadre soignant assistant du chef de POLE et du Chef de POLE.

3. AMPLITUDE HORAIRE - HORAIRES - CYCLE

Temps de travail : 38 heures 20 hebdomadaire. Forfait 20 RTT.

Cycle hebdomadaire : du lundi au vendredi, repos fixes le samedi, dimanche et jours fériés.

Tableau de service élaboré et géré sous la responsabilité du chef de pôle.

Gestion des congés décentralisée au niveau du pôle d'affectation.

Amplitude horaire : 8h/17h

Horaires flexibles selon les nécessités du service.

4. AFFECTATION

Pôle : MOPHA

Structure interne : Plateforme Ambulatoire Somatique

Unité des soins : Kinésithérapie

Unité fonctionnelle : 2359

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'unité de Kinésithérapie répond à toutes demandes de prises en charge émises par les différents services de soins du CH Le Vinatier.

Dans un souci de continuité de soins, chaque masseur kinésithérapeute en fonction de sa quotité de travail et des besoins exprimés, est référent d'un ou plusieurs centres de responsabilité.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Est chargé sur prescription médicale écrite, de mettre en œuvre des techniques rééducatives, adaptées à l'évolution des sciences et des techniques qui visent à la prévention, à la récupération de l'autonomie fonctionnelle du malade ou d'y suppléer en maintenant une situation de confort physique en cohérence avec le projet de soin du patient.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Technicité

- Établir un diagnostic masso kinésithérapique.
- Concevoir et organiser la prise en charge du patient à partir de la prescription médicale, de l'organisation du service demandeur et de l'unité de kinésithérapie.
- Fixer des objectifs en cohérence avec le projet de soin du patient en tenant compte de ses caractéristiques psychologiques, sociales, économiques et culturelles.
- Évaluer la qualité des soins dispensés.

Communication / animation

- Encadrer les étudiants et participer à leur évaluation.
- Collaborer à des formations à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital.
- Assurer un travail de transmission d'information aux partenaires du soin.
- Participer à la gestion de l'unité de kinésithérapie en collaboration avec la hiérarchie

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Tenir compte de l'intrication des pathologies psychiques et corporelles et adapter les techniques de rééducation.

- S'inscrire dans des prises en charge globales de patients et travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire élargie.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacité à gérer son temps, ses dossiers de rééducation, le matériel.
- Capacité à faire face à un surcroît de travail exceptionnel grâce à une bonne gestion de son emploi du temps.
- Aptitude à l'encadrement et au soutien des étudiants dans la réalisation de leurs objectifs.
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire.
- Capacité de communication, d'écoute et d'adaptation au profil psychologique du malade.
- Capacité à prendre des initiatives, à gérer l'imprévu, aptitude au changement.
- Qualités relationnelles (respecter le patient, faire preuve de patience et de persuasion).

9.1. Formation souhaitée

Être titulaire du Diplôme d'État de masseur kinésithérapeute ou d'un diplôme équivalent et une autorisation d'exercice obtenue auprès du ministère français de la santé.

Dans le cadre de sa politique handicap, le Centre Hospitalier LE VINATIER est ouvert à toute candidature de professionnel porteur de handicap.

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX